



Le mercredi 20 septembre 2017

Communiqué de presse

Deux nouvelles étapes importantes franchies pour la circonscription électorale de la Région du Centre

Ce sont deux étapes supplémentaires qui viennent d'être franchies aujourd'hui pour la création d'une circonscription électorale inspirée du territoire de la Communauté Urbaine du Centre. L'une au Parlement fédéral, l'autre au Parlement wallon.

Au niveau fédéral, en Commission de l'Intérieur, le Député-Bourgmestre Laurent DEVIN par ailleurs Président de la Communauté Urbaine du Centre a demandé que la proposition de loi modifiant la structure des cantons électoraux en province de Hainaut soit examinée en urgence. Aucune remarque négative n'a été émise. Le texte est proposé pour une prise en considération lors de la séance plénière de ce jeudi 21 septembre. On peut s'attendre à ce que la proposition de loi soit étudiée dès la semaine prochaine par la Commission de l'Intérieur.

Au niveau wallon, en séance plénière, les chefs de groupe Pierre-Yves DERMAGNE pour le PS, Jean-Paul WAHL pour le MR et Dimitri FOURNY pour le cdH ont signé un texte à propos de la création d'une circonscription électorale pour la Région du Centre et l'ont déposé ce mercredi 20 septembre au Parlement wallon. Le décret wallon créant la nouvelle circonscription sera pris en considération lors de la Commission des Affaires Intérieures le jeudi 28 septembre à Namur.

Ce sont deux étapes parlementaires qui viennent d'être franchies aujourd'hui pour la concrétisation d'un combat politique et d'une réalité territoriale pour les dix communes qui se sont prononcées en faveur de ce projet ô combien important pour la Région du Centre regroupant Binche, Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Estinnes, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Morlanwelz, Seneffe et Soignies.

Pour la Communauté Urbaine du Centre,

Laurent DEVIN,
Président

Benoit FRIART,
Vice-Président

Aurore TOURNEUR,
Vice-Présidente

Contact presse :

Lorrie D'Addario - 0479.06.93.91 - daddario@cuc.be